

COMMUNE  
**SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS**

**PROCES-VERBAL DE SEANCE DE  
CONSEIL MUNICIPAL EN REUNION APPEL  
D'OFFRE DU 20 MARS 2023**

---

Membres en exercice : 11      Qui ont pris part à la délibération : 8      Date de convocation : 13/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Léger de Montbrillais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BATTY Philippe, Maire de Saint-Léger-de-Montbrillais.

Etaient présents : Mmes Mrs BATTY Philippe, RAGOT Valérie, HUPON Guillaume, MALBRAND Guy, BAILLERGEAU Agnès, FOUQUET Emmanuelle et SAMPIC Amélie formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusé : Mme ALIX Marie ayant donné pouvoir à Mr HUPON Guillaume

Absents excusés : Mrs Mme BELLAMY Pascal, FULNEAU Franck, GONCALVES DO REGO Marie-Line.

Mme Amélie SAMPIC a été élue secrétaire de séance.

---

Monsieur le Maire ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Analyse des offres relatives aux travaux de réhabilitation du Bar-Multiservices - LOT 4 Menuiseries extérieures et LOT 5 Menuiseries intérieures et attribution des marchés

DELIBERATION N° D2023/18 :

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX – BAR MULTISERVICES**

**APPEL D'OFFRE - ATTRIBUTION DES MARCHES**

**LOT 4 - MENUISERIES EXTERIEURES**

**LOT 5 - MENSUISERIES INTERIEURES**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 21/12/2022 sur marches-securises.fr et publié le 23/12/2022 dans le JAL La Nouvelle République,

Vu l'ouverture des plis réalisée le 25/01/2023,

Vu la délibération D2023/01 du conseil municipal en date du 7 février 2023 concernant la suite donnée aux lots 4 et 5

Sur présentation de l'analyse des offres réalisés par le Maître d'œuvre ET Demain Architecture

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents :

- D'attribuer les marchés publics des lots 4 et 5 aux entreprises suivantes :

**Programme** : Réhabilitation d'un Bar-Multiservices

Lot 4 : Menuiseries extérieurs bois  
Entreprise : SARL PIPELIER – 7 Rue du Poizoux - 86200 ARÇAY  
Montant du marché : 52 693,06 € HT

Lot 5 : Menuiseries intérieurs bois  
Entreprise : SARL BOURDON – 45 Rue des Artisans – BP63 – 86202 LOUDUN Cedex  
Montant du marché : 13 504,33 € HT  
Option porte palière incluse

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

- D'autoriser M. le maire à signer les marchés publics ci-dessus attribués.

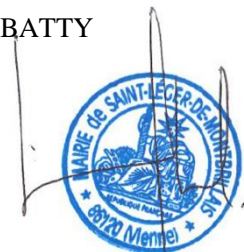
Monsieur le Maire clôt la séance à 18 h.

Fait et délibéré les heure, jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait à Saint Léger de Montbrillais,  
Le 21 mars 2023.  
Le Maire, Philippe BATTY

La secrétaire de séance,  
SAMPIC Amélie

*Signé*



COMMUNE  
**SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS**

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal en réunion appel d'offre le 20 mars 2023

Délibération n°	Objet	Décision
D2023/18	Marché public Bar-Multiservices - Appel d'offre / attribution des marchés LOT 4 et LOT 5 MENUISERIES	<i>Approuvée</i>